



Alpes de Haute-Provence

Prolongation des restrictions sécheresse

Les pluies de ces derniers jours ont permis de soutenir le débit des cours d'eau mais certains secteurs restent encore déficitaires. Le plan d'action sécheresse n'étant valable que jusqu'au 30 octobre, le préfet a pris des arrêtés complémentaires pour prolonger les restrictions.

Par un arrêté en date du 7 novembre, les restrictions sont prolongées **jusqu'au 30 novembre**.

- Alerte : Asse, **Vanson** (qui était repassé en vigilance), Var, Verdon
- Alerte renforcée : Artuby-Jabron, Colostre, Lauzon et Nesque
- Crise : Lague et Calavon

Les autres bassins sont en vigilance.

La DDT prolonge le suivi de débits des cours d'eau et du niveau des nappes pour les secteurs les plus critiques.

Les mesures de restrictions ne s'appliquent pas :

- abreuvement des animaux
- opérations liées à la salubrité

Contact :

Julie LEBEAU 07.84.29.93.70 - jlebeau@ahp.chambagri.fr

Fabienne GUYOT 06.33.40.33.87 - fguyot@ahp.chambagri.fr